



CONCILIER VIE PERSONNELLE ET TRAVAIL

Des moyens pour concilier vie personnelle, familiale et professionnelle

Dans le contexte actuel où prime la recherche de gains de productivité et de rendement, les conditions de travail rendent souvent difficile une bonne conciliation de la vie personnelle et professionnelle.

Les horaires, la charge et la pression exercées sur le lieu de travail pèsent sur l'équilibre des temps de vie : la plus grande amplitude horaire, l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires, les plages de travail décalées, l'annualisation conduisant parfois à des semaines très chargées, sont autant de contraintes difficiles à vivre pour les salariés.

Dans d'autres cas, les frontières entre le temps consacré au travail et le temps personnel et familial ont tendance à s'effacer.

Aménager les différents temps de l'existence

Au cours de leur vie professionnelle, les personnes peuvent être amenées à bénéficier de congés particuliers (par exemple : congé de maternité) ou à solliciter d'autres congés en fonction de leurs besoins personnels et familiaux ou de leurs aspirations et convictions profondes (congé de paternité, congé parental, congé de présence parentale, congé de solidarité familiale, congé sabbatique, congé de création d'entreprise, congé de solidarité internationale).

Actuellement, ces prises de congé entraînent une suspension du contrat de travail qui parfois fragilise la situation de la personne bénéficiaire.

Le statut du travailleur a pour objectif de rendre possible la prise de ces congés sans que cela ait des conséquences préjudiciables pour la personne.

Lancer une réelle politique de logement

Le lien entre emploi, logement et conditions de vie est très étroit.

Sans travail il est extrêmement difficile de se loger et sans logement, il est extrêmement difficile de trouver un emploi.

Par ailleurs, l'emplacement et la qualité du logement ont un impact important sur l'équilibre de la vie personnelle et familiale.

Le statut du travailleur préconise un certain nombre de mesures pour que des améliorations significatives soient apportées en matière de logement.



UNE DES VALEURS DE LA CFTC... LA FAMILLE

VOS ELUS **CFTC** AU COMITE D'ENTREPRISE RESTENT A VOTRE DISPOSITION

Michel CERVONI – CAF DNCS - ☎ 06.19.68.20.62

Christophe MENU – ITSD UO NORD - ☎ 06.22.70.81.04

Béatrice LIUGUES – IDV CR - ☎ 06.60.19.47.04

Christian IVANES – Responsable Plans - ☎ 06.70.53.85.20

Eliane BEYLER - APC - ☎ 03.88.68.28.04

Jean Philippe LOPEZ – ESCRC IDF - ☎ 06.73.99.06.28

Giuseppe FERLAZZO – ESRC IDF - ☎ 06.08.69.92.09

Marie HUBERT – Coordinatrice - ☎ 03.88.68.28.01